

MA VIE

A U P A Y S D U M O N T - B L A N C

BULLETIN D'INFORMATION INTERCOMMUNAL N° 18 - OCTOBRE 2017

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier •
Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches



*Les Petits
Asticots*

2017



Pays du Mont-Blanc
communauté de communes

- L'ACTUALITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ
- L'ÉDUCATION DES JEUNES À LA NATURE
- UN PROGRAMME POUR LIMITER LES DÉCHETS
- UN LOGEMENT MOINS ÉNERGIVORE
- DES ACTIONS POUR LA QUALITÉ DE L'AIR



Fonds Air Entreprise, Ambassadeur, web conférence sur la qualité de l'air... dans les semaines à venir, toutes ces réalisations ne vous seront plus inconnues. C'est le résultat de l'engagement accru des élus de la CCPMB qui mènent chaque mercredi une importante réflexion avec les techniciens sur la manière de mieux préserver l'environnement et améliorer la qualité de notre air. Au total, nous investissons 3,3 millions d'euros avec le soutien de nos partenaires pour réduire la pollution atmosphérique. Mais nous avons besoin de vous : ces actions ne fonctionneront que si tout le monde - entreprises et particuliers - agit à son niveau.

La protection de l'environnement et la qualité de l'air est notre défi quotidien : pour votre logement, nous facilitons la rénovation énergétique, nous nous sommes engagés pour diminuer la production de déchets, nous renforçons notre réseau d'éducation à l'environnement... toutes nos actions font écho à la préservation de l'environnement.

Je compte sur vous pour accueillir aux mieux notre démarche et je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin.

Georges Morand

Président de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc

LE MAGAZINE EST ÉDITÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC

648, chemin des Prés Caton - 74190 Passy - 04 50 78 12 10 /
Directeur de la publication : Georges Morand / Co-directeur :
David Ben Sadoun / Rédaction, conception graphique et
réalisation :
Service Communication - infographie / Crédit Photo : © CCPMB,
, OT Combloux, JC Pregevole, Adobe PhotoStock / Dépôt légal à
parution : à venir - / Tirage : 26 000 exemplaires - ISSN : à venir
- «Ma Vie» est distribué gratuitement dans tous les foyers des
10 communes. Impression sur papier issu de forêts durablement
gérées.

Les informations relayées dans ce bulletin peuvent être
modifiées en fonction des décisions prises par les élus
intercommunaux. Impression : imprimerie Plancher



ACTUALITÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Centre sportif

C'EST LA RENTRÉE !

Depuis le 4 septembre, les deux gymnases et la piste extérieure du Centre sportif intercommunal, situé dans le Parc Thermal au Fayet, ont rouvert leurs portes. Associations, collégiens et lycéens y ont de nouveau accès pour leurs différentes activités (escalade, course, gymnastique...) Quant à la piscine, sa fermeture pour des questions de sécurité a été maintenue en attendant de réaliser les travaux nécessaires au cours de 2018. ■



Logement

AGIR POUR UNE MEILLEURE ISOLATION

Certains gaspillages d'énergie sautent aux yeux mais d'autres invisibles alourdissent pourtant vos factures... pour débusquer ces déperditions et savoir comment fonctionne votre logement : empruntez le thermo-kit.

En hiver, la CCPMB prête gratuitement un thermo-kit pendant 3 jours. Cette mallette contient des outils de mesure, notamment une caméra thermique à infrarouge, permettant de visualiser l'état de l'isolation de son logement. Les données collectées sont analysées et décryptées lors d'un rendez-vous avec un conseiller.

*Emprunt gratuit sur réservation et rendez-vous du 30 octobre au 31 mars.
Information sur www.ccpmb.fr* ■

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET VOUS ?

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement ? Des aides existent. Avant d'engager les travaux, prenez rendez-vous et échangez gratuitement avec un conseiller d'Innoval, partenaire de la CCPMB.

Appelez le 04 85 30 00 54 ■

Forêt

DES FORÊTS POUR DEMAIN

Les communes du Pays du Mont Blanc ont bénéficié de 24 260 € d'aides pour les travaux sylvicoles réalisés en forêts communales grâce à la charte forestière de la CCPMB et à son implication dans le dispositif «Sylv'Acctes». Cette association collecte les fonds de la Région, de structures publiques et d'entreprises qui veulent agir pour réduire les émissions carbone.

Elle les redistribue ensuite aux chantiers sylvicoles valorisant les services rendus par la forêt, notamment pour atténuer les changements climatiques. Un mode de financement innovant. Les propriétaires de forêt privée peuvent également bénéficier d'aides sous conditions de surface et de garantie de gestion.

Pour en savoir plus, se rapprocher des services de la CCPMB ou www.sylvacctes.org ■



Pass' Scolaire

TOUT SHUSS POUR LES JEUNES !

Cette année encore, les jeunes, scolarisés au Pays du Mont-Blanc et âgés de moins de 19 ans, pourront bénéficier du Pass Scolaire. Ce forfait donne accès aux domaines skiables des 10 communes mais également de la Vallée de Chamonix, de la Giettaz et de Flumet. Une opportunité exceptionnelle proposée par la CCPMB, la CCVCMB, l'ensemble des remontées mécaniques du Pays du Mont Blanc et les communes pour rendre les sports de montagne plus accessibles aux jeunes du territoire. Les communes et les remontées mécaniques financent chacune 45 € pour chaque forfait. Grâce à ce geste, il ne reste que **99 € à payer par les**

familles. Valable hiver comme été. Pensez aux préventes d'automne pour vous le procurer. Les Pass' ne sont plus délivrés le week-end ni pendant les vacances scolaires (toutes zones confondues) en hiver. ■

Raquettes

EN AVANT !

Découvrez les sentiers de randonnée à raquettes et faites-vous plaisir : procurez-vous gratuitement le guide éditée par la CCPMB. 63 itinéraires balisés, de Chamonix à Sallanches précisément décrits. Des sorties idéales pour les petits et les grands.

Commandez votre guide en ligne sur ccpmb.fr ou rendez-vous à la CCPMB et dans votre office de tourisme ■



Déchèteries

ENREGISTREZ VOS NOUVEAUX VÉHICULES

Vous avez acheté un nouveau véhicule ou un véhicule d'occasion, pensez à l'inscrire dans votre espace personnel pour pouvoir entrer avec dans les 4 déchèteries du Pays du Mont Blanc. Rendez-vous sur www.ccpmb.phaseo.fr, et modifiez facilement la liste de votre/ vos véhicule(s) ou adressez un courrier au service « déchets » avec la copie du certificat d'immatriculation (ex carte grise) du véhicule. ■

Patrimoine

POUR UN « PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »

La CCPMB a reçu le soutien de l'État pour présenter sa candidature au label Pays d'Art et d'Histoire. Il accepte de financer 30 % du projet en 2017. La Région pourrait également couvrir un tiers du budget (réponse fin septembre). La démarche s'inscrit dans le temps et permettra de dynamiser culturellement le territoire et de valoriser les événements déjà existants.



Pension canine

LA PENSION EST TOUJOURS OUVERTE

Vincent et Gunther accueillent vos chiens toute l'année, 7 jours sur 7, y compris pendant les vacances de Toussaint. Vous pouvez réserver une place dans l'un des 51 box de la structure pour des séjours à partir d'une demi-journée.

Plus d'informations sur www.pension-canine-mont-blanc.com ■



La CCPMB a eu la tristesse d'annoncer le décès d'Evelyne Perrin, Conseillère communautaire de notre Communauté de Communes et membre des commissions Environnement/Santé, Habitat/Cadre de vie et Ordures Ménagères. Elle a été victime d'un accident de la route dans le Midi avec son mari. Mère de 3 filles, elle avait 66 ans. ■

EN LIGNE

EMPLOI : UNE RECHERCHE UNIQUE

Saviez-vous que vous pouvez retrouver les offres d'emploi des 10 communes et de la CCPMB sur le site internet de la ccpmb.

SUIVI DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Dorénavant la CCPMB vous tient informés sur son site internet du ramassage des ordures. Nouveau point de collecte, changement d'horaire, travaux à venir... Toutes les informations sont à retrouver sur la page d'accueil de www.ccpmb.fr

35 % D'INSCRIPTION EN LIGNE

SOIT 695 ÉLÈVES ont passé le cap et se sont inscrits au service de transport scolaire via internet.

Une façon de simplifier cette démarche administrative. À vous de jouer en juin prochain.

Si le bulletin intercommunal n'est pas distribué chez vous et que vous souhaitez le recevoir, envoyez une demande par mail à : communication@ccpmb.fr ou téléchargez-le sur www.ccpmb.fr



1. À LA DÉCOUVERTE DU MASSIF DU MONT BLANC

Cet été encore, 15 jeunes ont parcouru dans le cadre des 4 séjours transfrontaliers le territoire pour être sensibilisés à l'environnement et l'importance de sa préservation.

2. DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA FORÊT

Plus de 70 personnes ont eu la chance de découvrir au cours de l'été, au Pays du Mont Blanc, en Vallée d'Aoste et dans le Valais, le travail en forêts entre préservation et exploitation.

3. TOUS ENGAGÉS CONTRE LES PESTICIDES

Le 6 juillet, 8 communes ont signé aux côtés de la CCPMB la charte « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » s'engageant ainsi à réduire l'utilisation de pesticide au profit de méthodes alternatives pour l'entretien des espaces publics.

4. EN ROUTE POUR LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Depuis le 3 juillet, tous les acteurs culturels, touristiques... sont mobilisés pour travailler activement sur le dossier d'obtention du label. Une reconnaissance qui permettrait de valoriser le patrimoine du Pays du Mont Blanc



5. PRÉSENTATION DU CATALOGUE DES ANIMATIONS

Air, énergies, jardin au naturel... le réseau d'animation rassemblant autour de la CCPMB, les animateurs nature, le SITOM Vallée du Mont Blanc, le SM3A ont présenté aux responsables d'établissements primaires du Pays du Mont Blanc et aux enseignants toutes les nouveautés proposées.

6. DE NOUVEAUX POINTS DE COLLECTES À PASSY ET À DOMANCY

Petit à petit, la CCPMB remplace les vieux bacs à poubelle roulants par des conteneurs enterrés. Au cours de l'été, 5 nouveaux points ont ouverts ou ont été aménagés : à Domancy et à Passy. Des aménagements plus propres et moins dangereux et qui diminuent les coûts de collectes.

7. TOUTES LES INFOS SUR L'AIR

Le 20 septembre, une web-conférence, organisée par la CCPMB, a permis aux internautes de s'informer sur la qualité de l'air et de comprendre les enjeux de sa préservation. Cette action fait partie d'un plus large programme pour la préservation de notre environnement présenté en page 9.



8. VALORISER LES CIRCUITS COURTS

Le 25 septembre, une table ronde pour développer les circuits courts a réuni les professionnels alimentaires du territoire (producteurs, restaurateurs, artisans, commerçants)



3



5



7



8

A L'ARVE CITOYENS !



GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques
et Prévention des Inondations

“Protégeons les milieux aquatiques”

Ensemble, contribuons à la protection de notre eau



À LA DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT !

6 nouvelles animations, dont 4 sur la qualité de l'air, pour les enfants de la maternelle au CM2... la rentrée scolaire du réseau de la CCPMB a été riche. Non seulement, son offre s'est renforcée mais aujourd'hui, il rassemble également l'ensemble des acteurs de l'éducation à l'environnement des jeunes.

Présentez-nous le réseau d'éducation à l'environnement de la CCPMB ?

François Amelot (*responsable du réseau d'animation*) : Depuis de nombreuses années, la CCPMB sensibilise les élèves des écoles de ses 10 communes à la découverte de l'environnement et assure l'animation des réserves naturelles des Contamines-Montjoie et de Passy grâce à son équipe d'animateurs. Depuis 2015, notre réseau s'est renforcé en s'appuyant sur l'expertise du Centre de la Nature Montagnarde de Sallanches et d'Asters, le conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie. Cette année, la CCPMB s'associe au SM3A et au SITOM des Vallées du Mont Blanc qui œuvrent, eux aussi, pour sensibiliser à la préservation de l'environnement. Une collaboration est en cours pour intégrer prochainement le Jardin des Cimes de Passy au réseau.

Mais pas seulement ...

En effet, notre réseau d'animation travaille avec l'inspection de l'Éducation Nationale pour réaliser ses animations. Un échange avec les enseignants et les référents scientifiques permet de les intégrer au projet pédagogique des classes. C'est un signe fort de l'intérêt du monde de l'éducation pour notre programme.

Pour qu'un maximum de classes puisse profiter de ces activités, la CCPMB en supporte le coût financier. Un budget serré ne doit pas être un frein à la sensibilisation sur un sujet aussi essentiel que l'environnement !

Présentez-nous les nouveautés du programme 2017-2018 ?

Pour 'coller' aux enjeux environnementaux de notre territoire : comprendre l'importance de la qualité de l'air, les phénomènes de changement climatique, l'importance de la transition énergétique... nous avons renouvelé notre offre pédagogique. Cette année, nous proposons des animations axées sur l'air, mais aussi sur les énergies »... En classe ou sur le terrain, les animateurs utilisent un matériel adapté à chaque niveau scolaire pour que les enfants puissent comprendre, quel que soit leur âge.

Que souhaiter au réseau d'animation pour l'avenir ?

Comme vous le voyez, la CCPMB a su renforcer son offre et faire évoluer l'équipe d'animateurs. Nous pouvons donc souhaiter que le réseau réussisse toujours à se renouveler et à s'adapter au contexte et aux problématiques du territoire. Il est capital que nous continuions de sensibiliser les citoyens de demain.

Un soutien aux Rencontres Alpines®

La CCPMB soutient l'édition 2017 des Rencontres Alpines, organisées par le CNM et parrainées par Pierre Rabhi. Elle finance le déplacement en car de toutes les classes du Pays du Mont Blanc souhaitant assister à la projection d'un film sur la transition énergétique.



10 000 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN MOINS EN 2020 !

La réduction des déchets est une priorité, la CCPMB la traduit dans son programme local de prévention des déchets : présentation d'une action qui nous concerne tous.

« Pour répondre à l'objectif de la loi de transition énergétique de réduire de 10 % nos déchets ménagers en 2020 par rapport à 2010, nous avons décidé, au sein de la CCPMB de lancer la réalisation de notre PLP ou Programme Local de Prévention des Déchets », explique Patrick Kollibay, Vice-Président en charge du service de gestion des déchets

Quel sont les objectifs de ce programme ?

Augmenter le recyclage des déchets collectés pour atteindre les 55% d'ici 2020 et réduire la quantité de déchets collectés. Pour cela, nous avons diagnostiqué la production de déchets sur le territoire et répertorié les actions engagées et à venir pour réduire la production de déchets.

Nous avons confié au SITOM des Vallées du Mont Blanc la rédaction de ce programme pour proposer un plan d'actions cohérent.

Une confirmation des engagements en cours

« Cette démarche s'inscrit dans la continuité de nos actions : notre territoire travaille depuis plusieurs années à la réduction de la production de déchets. Mais aujourd'hui il est temps de passer à la vitesse supérieure », commente monsieur Kollibay.

En effet, la CCPMB, et le SITOM, agissent au quotidien pour limiter la production de déchets, en responsabilisant les professionnels sur leurs pratiques, en valorisant le compostage, en diffusant les autocollants «stop pub» et en mettant en place l'éco-exemplarité au sein des collectivités. L'établissement d'un PLP permet de renforcer ces actions et de prévoir de nouvelles

opérations pour réduire encore les déchets. L'idée fondamentale : lutter contre les gaspillages.

Tous mobilisés !

Professionnels, établissements publics (restaurants scolaires...), habitants et vacanciers sont concernés. Chacun est invité à agir ! Dans cette perspective, la CCPMB a tenu à mener une démarche concertée avec l'ensemble des acteurs du territoire. Elle a consulté le public sur les réseaux sociaux et en publiant le document sur son site internet. Plusieurs contributions ont été retenues pour enrichir la version finale.

Les actions à venir porteront sur la réduction et la valorisation des bio-déchets chez les professionnels, l'élargissement des consignes de tri à l'ensemble des plastiques, la promotion du réemploi et du don par la création d'une ressourcerie*, l'amélioration du tri du carton...

Les actions du PLP ont également pour but de mettre en œuvre une gestion plus durable des déchets pour limiter son influence sur le changement climatique. « Notre PLP s'inscrit totalement dans les actions engagées par la CCPMB pour la protection de l'environnement. D'ailleurs, c'est notre Plan Climat Air Énergie Territorial, en cours d'élaboration qui permettra d'évaluer précisément l'impact de chaque action en matière de baisse des émissions générées sur le territoire et de proposer d'éventuelles pistes de travail supplémentaires ».

* collecte des biens ou équipements encore en état de fonctionnement mais dont les propriétaires souhaitent se séparer. Remis en état ils sont revendus d'occasion.

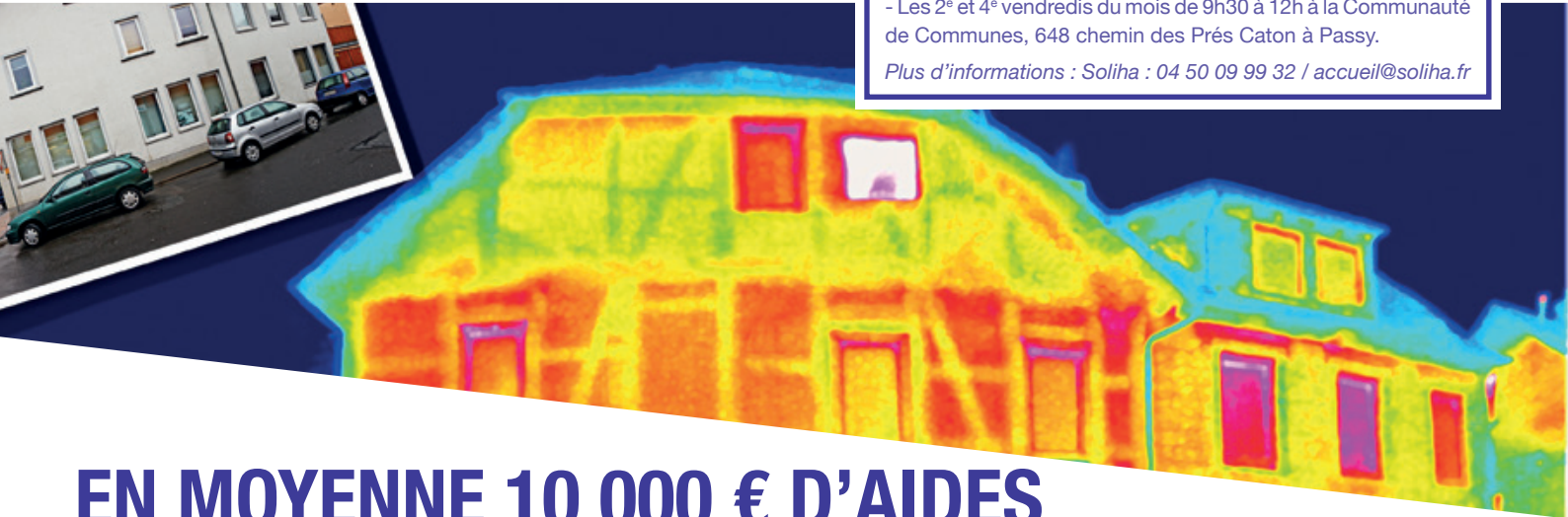


Avez-vous déjà pensé à composter ?

Dans un composteur, les déchets organiques (légumes, fruits, végétaux...) se désagrègent grâce à la présence d'eau, d'oxygène et par le biais de micro-organismes. Le compost obtenu permet de fertiliser le jardin et les fleurs en bacs. **30 % de vos déchets** peuvent être compostés, ce qui réduit d'autant les quantités collectées. Renseignements et commande de composteur : SITOM des vallées du Mont-Banc 04 50 78 10 48.

Permanences sans rendez-vous :

- Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 13h30 à 16h à la Maison des Services au public, 109 rue Justin, à Sallanches
 - Les 2^e et 4^e vendredis du mois de 9h30 à 12h à la Communauté de Communes, 648 chemin des Prés Caton à Passy.
- Plus d'informations : Soliha : 04 50 09 99 32 / accueil@soliha.fr



EN MOYENNE 10 000 € D'AIDES POUR AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT

Un an après le démarrage du programme 'Habiter Mieux' qui permet de bénéficier de conseils gratuits d'experts et d'aides financières conséquentes pour réaliser des travaux et des économies d'énergie, Véronique Sadej-Blangis de l'association SOLIHA, chargée par la CCPMB de cette action, présente un premier bilan.

Rappelez les particularités du programme Habiter mieux.

C'est un programme national d'aide à la rénovation énergétique, porté par l'agence Nationale de l'Habitat et mis en œuvre par la CCPMB. Les propriétaires modestes peuvent bénéficier de conseils techniques et d'aides financières pour réaliser des travaux. Grâce à notre accompagnement, les propriétaires définissent plus facilement leur programme de travaux, ciblent leurs priorités, trouvent les financements disponibles propre à chaque situation. Les travaux réalisés doivent améliorer le confort et la qualité des logements et faire baisser durablement les charges d'énergie.

Comment se déroulent les rendez-vous et le suivi ?

La CCPMB nous a confié l'accompagnement des particuliers et la constitution des demandes d'aides. Nous accueillons le public lors de 4 permanences mensuelles et nous répondons aux appels téléphoniques. Nous voyons ensemble s'il est possible de bénéficier d'aides au regard de la situation de chacun. En effet, les soutiens pour l'amélioration du logement sont complexes à appréhender. Par exemple, les aides cumulables ou non selon le type de travaux, mobiliser une caisse de retraite ou encore des prêts spécifiques, etc.

À l'issue de cette rencontre, si les critères correspondent aux possibilités proposées par l'ANAH, nous allons visiter les logements pour établir un diagnostic technique et évaluer le projet du demandeur. Nous déposons ensuite la demande de subvention à l'ANAH et nous accompagnons le propriétaire jusqu'à la fin du projet.

Combien de personnes avez-vous déjà rencontré ?

Depuis le lancement, nous avons renseigné plus de 150 personnes, dont 90 % de propriétaires occupants. Nous avons également réalisé 59 visites à domicile. C'est beaucoup plus pratique pour préciser les travaux à réaliser.

Et combien ont bénéficié d'un soutien financier ?

À ce jour, 24 dossiers ont bénéficié d'une aide de l'ANAH, du Conseil Départemental et de la CCPMB. En effet, la CCPMB rajoute 1 000 € pour chaque dossier. En moyenne, ces travaux ont coûté 18 000 € et les propriétaires ont reçu 10 000 € d'aide qui ont permis de réaliser une rénovation énergétique ambitieuse permettant d'obtenir plus de 25% de gain énergétique. Le reste à charge est amorti en moins de cinq ans.

Souhaitez-vous apporter une dernière information pour permettre aux habitants de comprendre le programme ?

La CCPMB apporte un vrai soutien aux personnes qui s'interrogent sur la rénovation énergétique de leur logement. Au-delà des aides financières possibles, le conseil permet d'affiner les projets en amont des travaux. C'est gratuit, sans engagements, il ne faut donc pas hésiter à venir nous rencontrer ! Il y a hélas encore trop de projets qui ne bénéficient pas des soutiens existants faute d'un accompagnement approprié.



Pour nos enfants, pour notre santé, pour l'amélioration de notre vie quotidienne, les élus de la CCPMB vont poursuivre leurs actions afin d'aller encore plus loin dans la construction d'un territoire exemplaire, résolument tourné vers la transition énergétique.



ZOOM
SUR...

DES ACTIONS MAJEURES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

La CCPMB est pleinement engagée dans la lutte contre la pollution atmosphérique. Des actions sont mises en place à destination de tous : particuliers, entreprises, jeune public.... Ce fort investissement en fait un territoire pilote et une référence au niveau national.



« EN TROIS ANS, NOTRE BUDGET CONSACRÉ À L'ENVIRONNEMENT A ÉTÉ MULTIPLIÉ PAR 3,5 »

Etienne Jacquet (Vice-président en charge de l'Environnement et de la Santé)

Depuis quand vous mobilisez vous ?

Depuis toujours ! L'environnement au Pays du Mont-Blanc est une préoccupation quotidienne des élus intercommunautaires, conscients des enjeux économiques et touristiques que cela représente pour notre territoire, mais aussi pour la planète.

Depuis 2013, notre communauté de communes a tenu ses promesses en investissant plus de 14 millions d'euros dans l'environnement, afin d'aller au-delà de ce qui a été accompli ailleurs et devenir un territoire propre, pour la qualité de l'eau, de l'air et la valorisation de l'environnement.

En trois ans, notre budget consacré à l'environnement a été multiplié par 3,5, passant de 400 000 € à 1 450 000 €. Mais nous devons aller plus loin pour devenir exemplaire.

Un groupe de travail sur la qualité de l'air se réunit depuis début janvier chaque mercredi. Nous y avons associé l'État, les organismes institutionnels (ADEME, ATMO, EDF, GRDF, Régie de Gaz et d'électricité de Sallanches, SYANE, SM3A) et des scientifiques et des intervenants spécialisés dans la lutte contre la pollution.

Quels sont les résultats du travail de ce groupe ?

Notre territoire est touché par un phénomène de pollution aux PM 10, les mesures prises ont permis de réduire ces émissions de 42 % en 15 ans, passant de 317 à 184 tonnes de particules. Cette diminution s'accroît : - 25% ces cinq dernières années (source ATMO). Mais c'est insuffisant, nous devons encore l'accentuer.

Nous avons cherché à inventer des solutions innovantes, répondant avec pragmatisme aux problèmes spécifiques de santé publique de notre territoire.

3.3 millions d'euros de nouvelles actions sont engagées par la communauté de communes en 2017. Pour réaliser ces actions ambitieuses, nous avons mobilisé tous les acteurs institutionnels et collectifs sur toutes les thématiques.

- **2.2 millions d'euros d'aides de l'État perçues pour les communes** dans le cadre du Territoire à Energie Positive (TEPCV) et du programme de certificat d'économie d'énergie (CEE) notamment pour l'achat de véhicules électriques.

- **1,75 millions d'euros pour le Fonds Air Entreprise** pour financer près de 6,6 millions d'euros de travaux dont 740 000 € dédiés à des petites entreprises avec la Région et le Département (voir page 11)

- 1 million d'euros supplémentaires pour **faire passer le fond air-bois à 2000 euros pour aider les habitants à changer de chauffage au bois.**

- 270 000 € investis pour vous rencontrer et apporter des pistes de solutions techniques et des aides financières pour diminuer les émissions polluantes avec les AmbasadR au service des citoyens (lire encadré),

- **770 000 € pour sensibiliser nos enfants dès le plus jeune âge**, pour qu'ils deviennent ambassadeurs de l'air dans chaque famille et de futures adultes éco-responsables via **le réseau d'éducation à l'environnement et au développement durable.**

D'ici 5 ans, ce programme d'action doit nous permettre de passer en dessous des seuils de pollution.

Et à plus long terme, quelles sont les perspectives ?

Nous devons faire plus, c'est pourquoi nous sommes la première intercommunalité du département à nous être lancée dans un programme innovant : mise en place d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) nouvelle génération, dès septembre 2016. Ce plan définit plusieurs objectifs : réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique et développer les énergies renouvelables et la sobriété énergétique. Il va au-delà des échéances électorales d'un mandat, pour améliorer la vie quotidienne de notre population.

En étant attentive aux protocoles mis en place par l'État, en proposant de véritables mesures novatrices sur le long terme, la CCPMB a été nommée territoire pilote et sera intégré fin 2017 au dispositif CITERGIE qui labellise pour 4 ans les communes et intercommunalités qui s'engagent dans une politique d'énergie durable cohérente.

Pour nos enfants, pour notre santé, pour l'amélioration de notre vie quotidienne, les élus de la CCPMB vont poursuivre leurs actions afin d'aller encore plus loin dans la construction d'un territoire exemplaire, résolument tourné vers la transition énergétique.



FONDS AIR ENTREPRISE : UNE AIDE AUX PROFESSIONNELS

1,75 millions € sur 4 ans pour aider techniquement et financièrement les artisans, industriels et entrepreneurs à réduire leurs émissions polluantes et leur consommation d'énergie avec la participation de la Région et du Département.

De janvier 2017 à décembre 2022, des dizaines d'entreprises seront diagnostiquées avec l'aide de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) puis accompagnées dans une démarche de réduction des émissions de polluants.

Un accompagnement en 3 étapes :

1. Réaliser un état des lieux des activités génératrices de pollution ou gourmandes en énergies et fixer des objectifs d'amélioration.
2. Installer des équipements de réduction des émissions dont les frais d'investissement peuvent être financés jusqu'à 50 %.
3. Évaluer l'efficacité des dispositifs installés.

Pour quelles entreprises ?

Les entreprises qui **relèvent du secteur d'activité du travail au bois, de l'industrie, du BTP, des carrières...**, **situées sur le territoire de la CCPMB** (Combloux, Les Contamines-Montjoie, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais, Sallanches) et **respectant la réglementation des installations classées** pour la protection de l'environnement (si concernées).

Exemples de travaux :

- *Changement de chaudière ou de mode de chauffage*
- *Changement des pratiques d'élimination des déchets*
- *Tous travaux participant à la réduction des émissions de PM10*

Pour plus de renseignements, contactez le service environnement : 04 50 78 12 10 ou environnement@ccpmb.fr

LES AMBASSAD'R ARRIVENT CHEZ VOUS

Depuis le 2 octobre, de jeunes volontaires vous rendent visite à votre domicile pour échanger sur la qualité de l'air et les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement. Chauffage performant, économies d'énergie... Ils vous conseilleront sur les aides dont vous pouvez bénéficier pour mener à bien vos projets d'amélioration énergétique

Projet phare groupe de travail Air, les ambassad'R représente 270 000 € investis sur 2 ans pour que chacun comprenne que les pics de pollution ne sont pas une fatalité et que nous pouvons tous agir à notre échelle



LA CCPMB SOUTIENT

Mais que faire pendant les vacances d'automne au Pays du Mont-Blanc ? Les enfants connaissent déjà la réponse : courir voir les spectacles du Festival Les Petits Asticots, taillés sur mesure pour eux, de huit mois à 11 ans.

UN FESTIVAL QUI ASTICOTE LA CULTURE

Musique, théâtre, cirque,... cette année encore, le festival Les Petits Asticots va ravir le jeune public avec le plein de spectacles soigneusement sélectionnés. Pour permettre à tous d'en profiter, même aux plus jeunes, la durée des représentations est adaptée à chaque tranche d'âge. Et tous les spectacles sont à 5 €, un tarif très abordable grâce au soutien des intercommunalités. « *L'implication de nos deux communautés de communes a permis d'en faire un grand rendez-vous pour toutes les familles du territoire.* » précise Yann Jaccaz, Vice-président en charge de la culture.

L'événement mise sur l'éveil du jeune spectateur au spectacle vivant. Cette démarche pédagogique se développe chaque année avec une série d'ateliers pour devenir acteur et découvrir ce qui se trame également en coulisses.



Vous pouvez retenir vos places auprès du service culturel de Chamonix, du Service programmation culturelle de Sallanches à la Salle Léon Curral ou de l'Office de tourisme de Sallanches.

Vous pouvez également acheter vos billets par téléphone au 04 50 53 75 17 ou au 04 50 91 56 46 ou par internet sur www.les-petits-asticots.com

Samedi 21/10	Sallanches	Titi Tombe, Titi Tombe Pas <i>Cie Pascal Rousseau</i>	3 ans et +	11h
	Passy	Marre Mots <i>Yoanna & Brice Quillon</i>	6 ans et +	17h
Dimanche 22/10	Sallanches	Z ou la Fantastique Histoire ... <i>Cie La Clinquaille</i>	5 ans et +	10h, 14h
		Happy Manif <i>Les Pieds Parallèles</i>	7 ans et +	11h, 15h
Lundi 23/10	Saint-Gervais	Ombul <i>Théâtre Désaccordé</i>	18 mois et +	9h30, 11h, 15h
	Passy	Soléo	6 ans et +	17h
Mardi 24/10	Vallorcine	Éclipse <i>Théâtre de Marionnettes de Genève</i>	2 ans et +	9h30, 11h, 15h
		Cirque Et Pique <i>Mister Alambic Dès</i>	5 ans et +	10h
		Atelier lectures et bricolage	4 ans et +	13h à 14h30
Mercredi 25/10	Chamonix	Piano Manège <i>La Volière au Piano</i>	tout public	11h à 17h
		Confidences d'un Pêcheur d'oiseau <i>Jérôme Duplat</i>	5 ans et +	11h, 14h30
		Ateliers Artistiques Et Créatifs		11h à 17h30
Jeudi 26/10	Servoz	Não Não <i>Cie Le Vent Des Forges</i>	2 ans et +	9h30, 11h
	Les Houches	Le Monde D'en Haut + Le Vestiaire Du Bal	6 ans et +	14h
		+ Le Bal <i>Cie La Belle Trame</i>	tout public	15h30
		Atelier Kamishibai	tout public	17h
				15h15 à 16h45